

RAPPORT ANNUEL

2020



L'INTERMINABLE TEMPÊTE

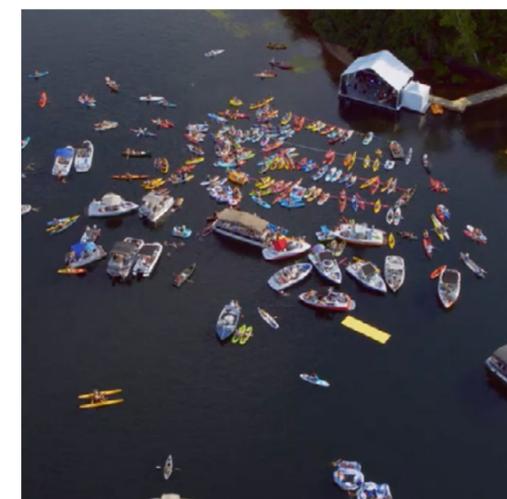
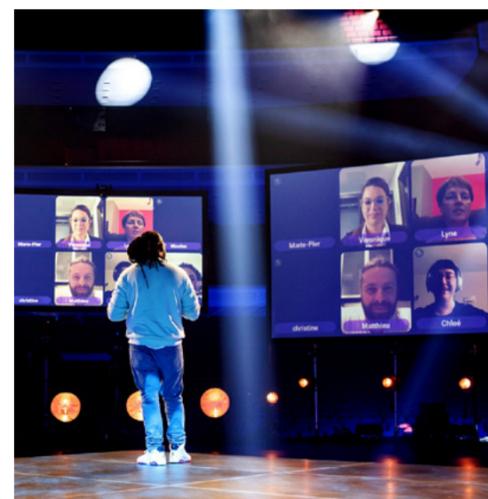
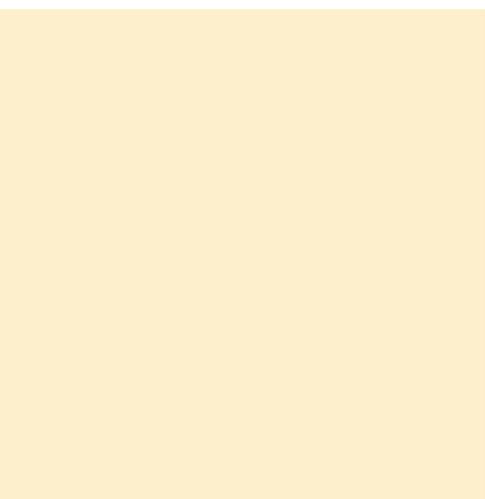


TABLE DES MATIÈRES

Membres	3
Mot de la présidente du conseil d'administration	4
Mot du président-directeur général	5
Conseil d'administration et comité-conseil	6
2020 en moments clés	7
Recommandations du RÉMI dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19	8
Recommandations du RÉMI pour 2021-2022	9

RÉMI
REGROUPEMENT DES
ÉVÉNEMENTS MAJEURS
INTERNATIONAUX
QUÉBEC

460, rue Sainte-Catherine O.
Bureau 710
Montréal (Québec) H3B 1A7
info@remi.qc.ca | remi.qc.ca

MEMBRES

GATINEAU

Festival de montgolfières de Gatineau

JOLIETTE

Festival de Lanaudière

LÉVIS

Festivent

MONTRÉAL

Festival Go vélo Montréal

Festival international de films Fantasia

Festival International de Jazz de Montréal

Festival Juste pour rire

Festival Mode & Design

Festival Montréal en Lumière

Festival du nouveau cinéma

Les Francos de Montréal

L'International des Feux Loto-Québec

Fierté Montréal

Igloofest

Montréal Complètement Cirque

Omnium Banque Nationale

OSHEAGA Festival Musique et Arts

Piknic Électronik

QUÉBEC

Carnaval de Québec

ComediHa! Fest

Festival d'été de Québec

Fêtes de la Nouvelle-France

Grands Feux Loto-Québec

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Régates de Valleyfield

ST-TITE

Festival Western de St-Tite

TREMBLANT

Festival d'été de Tremblant

TROIS-RIVIÈRES

FestiVoix

Membres affiliés



Événements
Attractions
Québec



Festival
International
Nuits d'Afrique



Présence
autochtone



Virée classique
de l'OSM



Festival de
musique
émergente

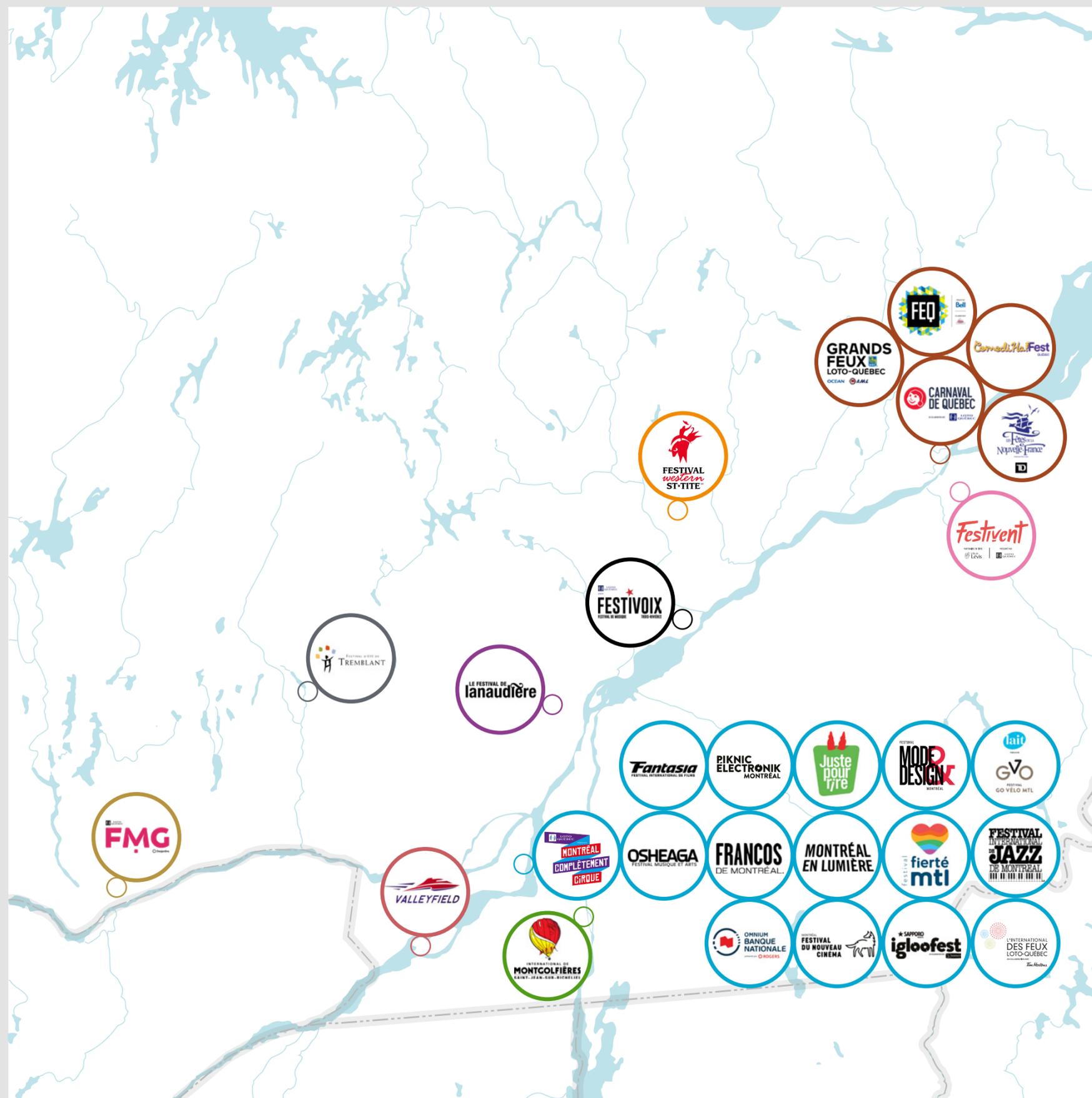


Festival
International
des Rythmes du
Monde

MONTRÉAL

ROUYN-
NORANDA

SAGUENAY



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



À l'occasion de la publication de ce rapport annuel, permettez-moi de saluer les organisateurs d'événements et de festivals qui, notamment ceux du RÉMI, viennent de traverser l'année la plus inusitée et la plus difficile qui soit.

À travers de nombreuses rencontres, j'ai été en mesure de constater qu'ils sont passés, comme bien des gens, dans bien des secteurs, à travers toutes les étapes d'un processus de deuil : celui de n'avoir pu présenter un événement « normal », en personne, en 2020 et de ne pouvoir, pour le moment, retrouver leur public comme avant. Avoir mis tant d'énergie et de ressources sur des projets qui n'ont pu voir le jour, ç'a de quoi briser le cœur. Sans parler des nuits blanches qui ont suivi, à ne pas voir clair dans un épais brouillard. Un brouillard qui faisait craindre – et qui fait encore craindre par moments – que

l'organisation qu'on dirige n'arrivera pas à passer à travers, que le tout pourrait emporter des emplois (et surtout, des employés!), le fruit d'un dur labeur ou même l'héritage de nombreux prédécesseurs.

Durant l'épreuve, j'ai une fois de plus été témoin de la passion qui anime les gens du milieu des festivals et des événements, malgré l'immensité des défis affrontés et les nombreuses difficultés. J'ai vu la créativité se manifester à travers de multiples « plans B ». Il ne s'agissait pas toujours d'initiatives à grande portée, mais elles ont pris une signification particulière. Elles voulaient toutes dire « nous sommes encore là ».

Alors que s'installe le printemps, dans l'attente de l'été, espérons pouvoir bientôt nous retrouver nombreux. Le Québec aura besoin de « guérison sociale » au cours des prochains mois, de la prochaine année, et nous comptons tous, nous du monde des festivals et événements, parmi ceux qui peuvent la lui offrir.

Louise Beaudoin



MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'interminable tempête

L'année dernière, au moment de clore le rapport annuel 2019, le Québec et le monde entraient dans une période d'incertitude sans précédent, alors que frappait la pandémie de la COVID-19. Au RÉMI, nous nous démenions afin de voir quelles allaient en être les répercussions sur l'industrie formée par les membres, tout en formulant des demandes aux gouvernements. Nous ajoutons « COVID-19 : la tempête » à la couverture du document et nous espérons que, l'année suivante, il s'agirait déjà d'un mauvais souvenir à l'aube d'une saison, celle de 2021, où la normale prévaudrait de nouveau.

Il n'en est rien, évidemment, et les événements majeurs internationaux s'apprêtent à vivre un autre été « anormal ». Cette fois, ils ne seront vraisemblablement pas annulés en bloc, mais ils ne pourront pas retrouver leurs modèles d'affaires traditionnels, qui reposent largement sur de forts achalandages et de grands rassemblements.

Cela dit, plus que jamais, les membres du RÉMI veulent faire quelque chose, faire du bien, dans leurs communautés, au terme d'une année marquée par les confinements, l'isolement et, pour une bonne part, le néant dans la vie culturelle et sociale d'une vaste majorité de Québécoises et Québécois. Ils veulent le faire, bien sûr, à l'intérieur des paramètres définis par la Santé publique et les gouvernements.

RETOUR SUR UNE ANNÉE HORS-NORME

Dès mars 2020, le RÉMI a établi la nécessité de statuer rapidement sur la tenue ou non des événements, mettant en garde les autorités par rapport aux répercussions budgétaires dramatiques qu'auraient des annulations successives, avec un court délai. C'est dans la foulée que le gouvernement du Québec a pris la décision d'interdire les festivals et événements jusqu'au 31 août, tout en maintenant ses subventions, qui allaient devenir avec celles des villes et du gouvernement canadien les seuls revenus des organisations pour un temps, à quelques exceptions près. Il faut à nouveau saluer ces décisions, tout comme celles d'un certain nombre de commanditaires, publics et privés, qui sont restés aux côtés d'événements qui n'ont pu donner le plein retour sur l'investissement, faute de public en « présentiel », une expression qui démontre par sa seule existence à quel point la vie a basculé depuis un an.

Au cours de l'été, alors que les festivals multipliaient des initiatives inusitées, tantôt en déambulatoire, tantôt sur le web, le RÉMI a cherché à faire en sorte que ces dépenses soient reconnues admissibles au Programme d'aide financière aux festivals et événements, tout en insistant sur la nécessité de revoir les cumuls d'aide financière. S'il reste du chemin à faire dans ce dossier des cumuls (un « allègement temporaire des conditions » est réclamé), le RÉMI s'est réjoui de l'ouverture manifestée par le ministère du Tourisme, qui a accepté de prendre en considération les « plans B » mis de l'avant partout au Québec. Enfin, dans le cadre des consultations prébudgétaires à Québec, le RÉMI a ajouté à ses demandes un ajout ponctuel de fonds au programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques et une augmentation temporaire des commandites des sociétés d'État.

Avec son association-sœur, Festivals et événements majeurs Canada (FAME), le RÉMI a multiplié les efforts de représentation auprès du gouvernement fédéral afin que la Subvention salariale d'urgence du Canada soit prolongée, bonifiée et assez souple pour prendre en compte le caractère ultra saisonnier des revenus des organisations concernées. Il apparaissait important aussi de ne pas mettre fin aux investissements de 2019 dans les programmes qui bénéficient aux festivals et événements. L'énoncé économique présenté à l'automne par la ministre des Finances contenait les nouvelles attendues. Le RÉMI et FAME s'en sont réjouis, tout en redoublant d'ardeur pour que les budgets du printemps contiennent notamment des mesures de relance.

Toujours avec FAME, le RÉMI a présenté « Pour pouvoir célébrer ensemble à nouveau » qui tient compte des récents développements. Cette feuille de route vers la reprise du secteur détaille trois mesures que le gouvernement peut prendre pour aider le secteur à survivre à court terme, à se rétablir à moyen terme et à prospérer à plus long terme :

- 1. Garder les équipes ensemble et l'expertise vivante (la survie) :** le gouvernement fédéral doit maintenir la Subvention salariale d'urgence du Canada à un niveau élevé et conserver le programme aussi longtemps qu'il le faudra pour les entreprises les plus touchées, dont les festivals et événements. Il est aussi recommandé de maintenir, voire d'accroître les subventions aux festivals et événements à tous les niveaux.
- 2. Inspirer la confiance des Canadiennes et Canadiens (la reprise) :** les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux doivent travailler avec

l'industrie sur un cadre permettant un retour sécuritaire des événements en personne.

- 3. Stimuler la reprise touristique et économique en relançant les festivals et événements (la relance) :** le gouvernement fédéral doit investir dans des produits attractifs comme les festivals et les événements pour stimuler la reprise économique et touristique du Canada avec un programme calqué sur le Programme des événements touristiques de renom (2009-2011).

Au moment de clore le rapport annuel 2020, les gouvernements du Québec et du Canada viennent de présenter leurs budgets. À Québec, le RÉMI se réjouit d'avoir obtenu un total de 14,9 M \$ supplémentaires pour les festivals et événements. Le Regroupement et FAME ont convaincu le gouvernement fédéral d'investir 200 M \$ pour la relance des grands festivals et 200 M \$ pour soutenir notamment les festivals locaux, de prolonger l'investissement de 2019 et, avec d'autres groupes, de prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada. Il est à espérer que le retour à la normale soit vraiment pour bientôt, les festivals et événements étant engagés dans un long marathon qui pourrait encore en emporter plusieurs.

Et s'il y a beaucoup à dire – ou à écrire – sur la pandémie telle que l'ont vécue durement les festivals et événements partout dans le monde, une chose est certaine : le fait de l'avoir vécue ici ensemble, au sein de la famille qu'est devenue le RÉMI pour ses membres, a certainement procuré un peu de réconfort.

Martin Roy





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Présidente du conseil d'administration:

Louise Beaudoin

Poste d'administratrice « qui n'a pas l'obligation d'être un membre de la corporation ni le haut dirigeant d'un membre de la corporation »

Vice-président:

Eugène Lapierre

Directeur, Coupe Rogers

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de moins de 5 000 000 \$, où qu'il soit tenu au Québec »

Secrétaire-trésorière:

Mélanie Raymond

Directrice générale, Carnaval de Québec

Poste d'administratrice « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de 5 000 000 \$ ou plus, où qu'il soit tenu au Québec »

Administrateurs :

Sandra Cloutier

Directrice générale, Festival de Montgolfières de Gatineau

Poste d'administratrice « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de 5 000 000 \$ ou plus, où qu'il soit tenu au Québec »

Thomas Grégoire

Directeur général, FestiVoix

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de 5 000 000 \$ ou plus, où qu'il soit tenu au Québec »

Anne Hudon

Directrice générale, Festival d'été de Québec

Poste d'administratrice « lié à un événement majeur international tenu à Québec »

Pascal Lafrenière

Directeur général, Festival Western de St-Tite

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international tenu au Québec mais ailleurs qu'à Montréal ou Québec »

Nadine Marchand

Directrice, Montréal Complètement Cirque

Poste d'administratrice « lié à un événement majeur international tenu à Montréal »

Jacques Primeau

Directeur général, Festival International de Jazz de Montréal

Poste d'administrateur « lié à un événement majeur international tenu à Montréal »

En 2020, le conseil d'administration s'est réuni aux dates suivantes : 16 mars, 23 mars, 27 mars, 3 avril, 29 avril, 20 mai et 25 novembre.

*Au 31 décembre 2020

LE COMITÉ-CONSEIL*

Mandat : formuler des recommandations au conseil d'administration sur tout sujet touchant au fonctionnement du RÉMI, aux orientations et stratégies, à l'analyse de l'environnement d'affaires, au développement de produit et aux tendances.

À la présidente du conseil d'administration et au président-directeur général s'ajoutent les personnes suivantes.

Président :

Pascal Lafrenière

Festival Western de St-Tite

Membres :

Éric Boivin

International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu

Josée Charland

ComédiHa! Fest

Nicolas Cournoyer

Piknic Electronik Montréal

Émilie Daoust

Régates de Valleyfield

Jean-François Daviau

Festival Mode & Design

Martyne Gagnon

L'International des Feux Loto-Québec

Nicolas Girard-Deltruc

Festival du nouveau cinéma

Jeanne Hardy

OSHEAGA Festival Musique et Arts

Sébastien Huot

Festivent de Lévis

Justine Labrecque

Fierté Montréal

François Lefebvre

Festival international de films Fantasia

Josée Monette

Festival Go vélo Montréal

Isabelle Roy

Grands Feux Loto-Québec

Xavier Roy

Festival de Lanaudière

En 2020, le comité-conseil s'est réuni le 17 août. Durant la crise, plusieurs rencontres avec tous les membres ont été organisées.

*Au 31 décembre 2020

2020 EN MOMENTS CLÉS

UNE ASSOCIATION ACTIVE ET DÉDIÉE

Communication continue avec les **sociétés d'État commanditaires** d'événements majeurs internationaux

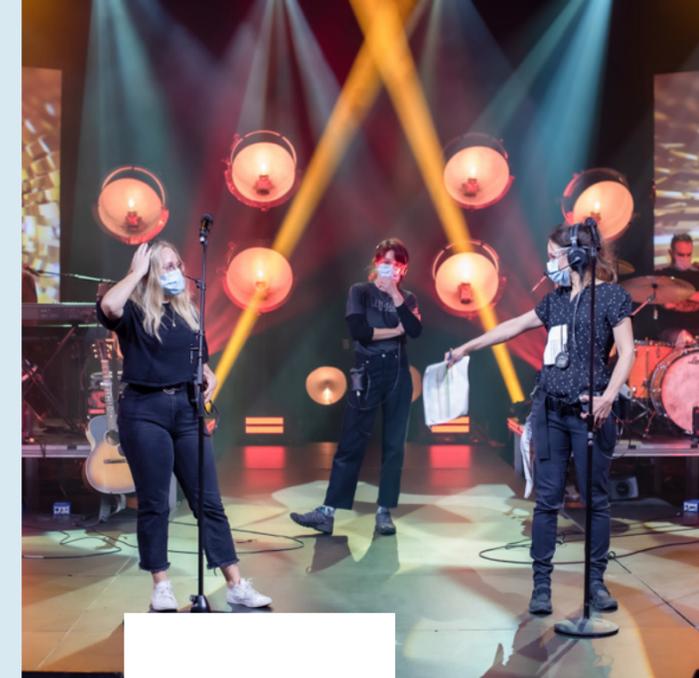


Représentations auprès des **municipalités**, tout particulièrement **Montréal**, pour assurer le maintien des subventions

Midi-RÉMI avec la **ministre du Tourisme, Caroline Proulx**, avec une centaine de participants

Participation au **Forum stratégique sur le Tourisme** de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Multitude de rencontres avec des **fonctionnaires**, du **personnel politique** et des **ministres du gouvernement du Québec** et du **gouvernement fédéral**



Participation à la **création des guides sanitaires**, discussion avec les partenaires culturels et touristiques sur le sujet

Veille **stratégique** et **monitoring international**

Maintien des subventions à Québec, tout particulièrement au **Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques** du ministère du Tourisme

Rencontres **individuelles** avec les membres du RÉMI et conseil stratégique

Modification temporaire au Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques permettant de **soutenir les « activités transitoires »**, comme des formules virtuelles et hybrides et changement aux cumuls d'aide financière

En conjonction avec FAME, déploiement d'une **stratégie auprès du gouvernement canadien**, incluant de nombreuses présences sur les comités parlementaires de la Chambre des communes et des rencontres multiples à tous les niveaux de l'appareil gouvernemental



Communication constante avec les membres du RÉMI, notamment par la voie d'un **bulletin envoyé quelques fois par semaine** depuis le début de la pandémie (quelque **120 bulletins de mars à décembre**)



Représentations auprès du gouvernement du Québec sur l'**interdiction de tenir des événements et festivals**, puis au sujet de la levée de cette interdiction durant l'été

Rencontres avec des **députés de l'Assemblée nationale du Québec**

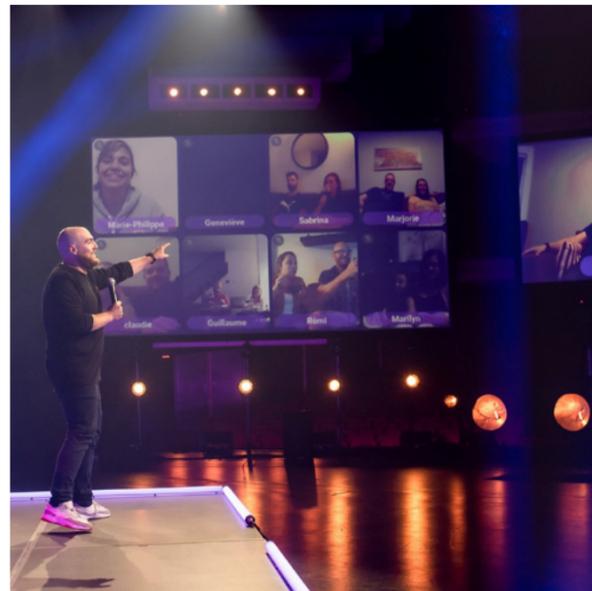
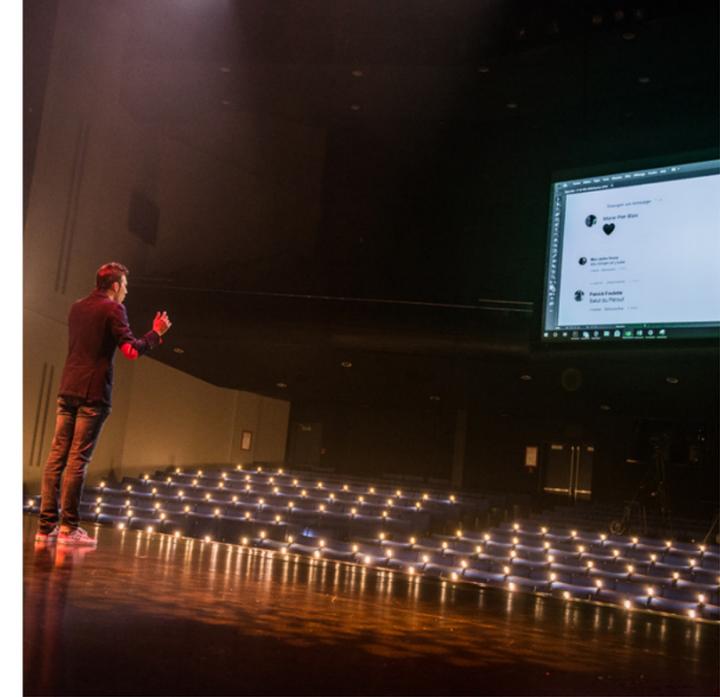


Présence **active** dans les médias québécois



Rencontres et concertation constante avec des partenaires de l'industrie, dont l'**Alliance de l'industrie touristique du Québec**, la **Conférence économique de l'industrie touristique**, **Tourisme Montréal**, **Coalition des entreprises les plus touchées** et autres

RECOMMANDATIONS DU RÉMI DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19



À tous les paliers gouvernementaux (fédéral, provinciaux et municipaux)

- Travailler avec l'industrie sur un cadre permettant un retour sécuritaire des événements en personne
- Maintenir, voire accroître les subventions aux festivals et événements à tous les niveaux

Au gouvernement du Québec

- Consentir à un ajout ponctuel de fonds au programme d'aide financières aux festivals et événements touristiques
- Alléger temporairement les conditions du programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques
- Augmenter temporairement des commandites des sociétés d'État

Ces recommandations se retrouvent en détail dans le **Mémoire pour le gouvernement du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022**, déposé par le RÉMI en janvier 2021.



Au gouvernement du Canada

- Maintenir la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) à un niveau élevé et conserver le programme aussi longtemps qu'il le faudra pour les entreprises les plus touchées, dont les festivals et événements
- Investir dans des produits attractifs comme les festivals et les événements pour stimuler la reprise économique et touristique avec un programme calqué sur le Programme des événements touristiques de renom (2009-2011).

Ces recommandations se retrouvent en détail dans la feuille de route en trois étapes pour la relance des festivals et événements, «**Pour pouvoir célébrer ensemble à nouveau**», présentée par Festivals et événements majeurs (FAME). Le document fait état de **trois étapes** pour aider le secteur à survivre à court terme, à se rétablir à moyen terme et à prospérer à long terme soit :

1. Garder les équipes ensemble et l'expertise vivante
2. Inspirer la confiance des festivaliers
3. Stimuler la reprise touristique et économique en relançant les festivals et événements.

« L'industrie des festivals et événements majeurs est un moteur économique important et a des effets de ruissellement non seulement sur les hôtels, les transports et les restaurants, mais aussi au sein de l'industrie culturelle elle-même en donnant une plateforme aux artistes émergents et en fournissant des emplois aux techniciens, musiciens, réalisateurs, etc.»



RECOMMANDATIONS DU RÉMI POUR 2020-2021

1 Augmenter significativement

l'enveloppe du Programme d'aide à la diffusion en variétés de la SODEC afin d'indexer et d'augmenter les subventions qui sont les mêmes depuis une décennie et d'admettre de nouveaux clients au Programme.

Ministère : Culture et Communications

Organismes : SODEC et CALQ

2 Administrer efficacement le Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques.

Ministère : Tourisme

3 Assurer une **contribution financière significative** des associations touristiques régionales au développement des festivals et événements, notamment par la voie des Ententes de partenariat régionales en tourisme (EPRT), des ententes avec le ministère et la mise en place de fonds ou de programmes (comme il en existe un à Tourisme Montréal).

Ministère : Tourisme

4 Donner suite aux recommandations du RÉMI et de Festivals et Événements Québec au sujet de la **sécurité privée**.

Ministère : Sécurité publique

5 Inviter les sociétés d'État à **maintenir leur budget** de commandites et à instaurer, à cet égard, un **seuil minimal obligatoire** approprié pour chacune.

Ministère : Finances

6 Adopter une **approche pragmatique et réaliste** en ce qui a trait à l'encadrement du cannabis

Ministère : Santé et Services sociaux

7 Soutenir des **activités** du Regroupement des événements majeurs internationaux.

Ministère : Tourisme

Au gouvernement du Québec

PLACE DES FESTIVALS

- Œuvrer à la mise en place de **solutions pérennes** pour le développement des festivals et événements qui ont un volet gratuit, en lien avec le problème actuel d'espace et de non-captation des revenus générés par le fort achalandage.
- Le RÉMI a proposé un « **pacte** » entre partenaires.

PARC JEAN-DRAPEAU

- Réaffirmer et actualiser le statut particulier du parc Jean-Drapeau; bonifier le plan directeur pour qu'il réponde aux besoins exprimés par les événements qui s'y déroulent.
- Reconnaître le **pôle événementiel** que constitue le parc Jean-Drapeau et faire en sorte qu'à tous égards la Société du parc Jean-Drapeau soit bien plus qu'un locateur, mais un véritable partenaire assurant la promotion et le succès de cette « mission ».

PRÉSERVATION DU CALENDRIER ET DE L'HARMONIE

- La Ville de Montréal est invitée à maintenir l'exigence faite aux festivals et événements, incluant les plus récents qui pourraient prochainement demander sa collaboration, à « **travailler en synergie avec les partenaires du milieu, en complémentarité avec les autres festivals, dans le respect de l'équilibre du marché** ».

À la Ville de Montréal

À Tourisme Montréal

Au cours des prochaines années, assurer une **contribution plus importante** de la part de Tourisme Montréal à l'ensemble des festivals et événements montréalais.

Au gouvernement du Canada

SÉCURITÉ

Les coûts de sécurité assurés par les festivals et événements sont en croissance exponentielle, alors que les menaces et attaques se multiplient dans le monde. Cette augmentation des coûts de sécurité met beaucoup de pression sur les budgets des festivals et événements, dont plusieurs sont à but non-lucratif, gratuits et ouverts à tous.

SOLUTION

Permettre que le financement additionnel accordé au **Programme d'infrastructures de sécurité pour les communautés à risque**, annoncé au budget 2019-2020, **soit disponible aux festivals et événements** à but non-lucratif.

OU

Créer un programme similaire qui viendrait appuyer les organisateurs d'événements publics en couvrant une portion des coûts d'infrastructures, tels les détecteurs de métal, caméras et autres dispositifs.

Ministère : Sécurité publique et de la Protection civile

CROISSANCE

Alors que l'industrie événementielle croît rapidement dans le monde, la croissance des festivals et événements canadiens demeure difficile et plus limitée à cause d'un sous-investissement chronique du gouvernement fédéral. Les festivals et événements canadiens luttent pour être compétitifs à l'échelle internationale.

SOLUTION

- Créer un **programme visant spécifiquement la croissance des festivals et événements**, reconnaissant leur apport touristique et économique.
- Accorder de l'aide financière afin que soit réalisée une **nouvelle étude pancanadienne au sujet de l'impact économique** de l'industrie formée par les festivals et événements.

Ministère : Développement économique et des Langues officielles

CRÉATIVITÉ

L'investissement annoncé au budget 2019-2020 au **Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA)** et au **Développement des communautés par le biais des arts et du Patrimoine** a été salué avec enthousiasme par l'industrie, mais ne couvrait que deux ans. Lors de l'énoncé économique de l'automne 2020, l'investissement aux deux programmes a été prolongé d'un an, puis de deux lors du budget 2021-2022.

SOLUTION

- **Péreniser dès maintenant le financement des programmes concernés**, afin d'éviter l'incertitude au sein de l'industrie.
- **Implanter, de concert avec l'industrie, une révision de certains critères ou irritants dans le but de maximiser l'impact de l'investissement** (renouvelé) en 2022-2023.

Ministère : Patrimoine canadien

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Assurer une contribution financière significative des associations touristiques régionales au développement des festivals et événements, notamment par la voie **des ententes entre les ATR et Développement économique Canada, au Québec**.

Ministères : Innovation, Sciences, Développement économique/Tourisme

Organisme : Développement économique Canada

CRÉDIT D'IMPÔT FÉDÉRAL

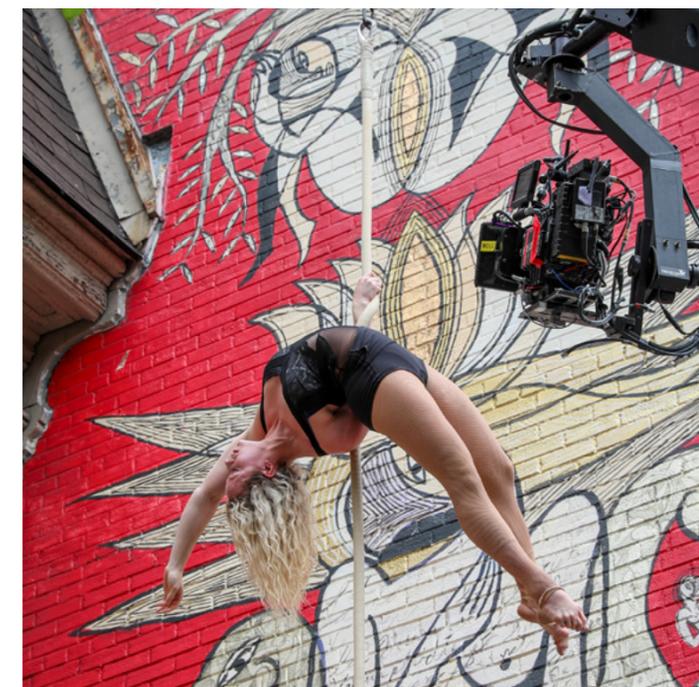
Créer un **crédit d'impôt fédéral pour la production de spectacles**, comme il en existe un au Québec. Cette mesure permettrait aux diffuseurs que sont les événements majeurs internationaux d'acquiescer des spectacles à meilleur coût.

Ministères : Finances/Patrimoine canadien

FISCALITÉ

Simplifier la fiscalité et la bureaucratie (notamment pour l'accueil des artistes étrangers) – Règlement 105 et retenues fiscales.

Ministères : Finances/Revenu



L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS INTERNATIONAUX

Les faits saillants de l'étude sur les retombées économiques consolidées de 17 membres du RÉMI qui a été réalisée par KPMG et rendue publique le 31 mai 2018

Il s'agissait de la première étude d'une telle envergure au Québec depuis la publication du Guide méthodologique pour la réalisation des études sur l'impact économique des grands festivals et événements, en 2016.

LES 17 FESTIVALS EN BREF

5,9 M

Nombre de participants de tout âge

14 %

sont des visiteurs venant de l'extérieur du Québec

12,4 M

Nombre de jours de participation

LES RETOMBÉES

290,8 M \$

en valeur ajoutée pour l'économie du Québec

4 606

emplois créés ou soutenus par l'événement (en équivalent temps plein)

66,6 M \$

en recettes fiscales des gouvernements

396 M \$

dépenses admissibles totales (touristiques et d'opération)

378 \$

dépenses moyennes des visiteurs de l'extérieur de la région de l'événement venus surtout pour y participer

SOURCES DE REVENUS

42 % Revenus autonomes

29 % Commandites - Secteur privé et autres

9 % Autres

6 % Subventions provinciales

6 % Subventions locales

4 % Subventions fédérales

4 % Commandites - Sociétés d'État

Un partenariat gagnant pour les gouvernements, les contribuables et les événements majeurs internationaux

- Alors qu'il subventionne ces dix-sept événements à hauteur de **15,1 M \$**, le **gouvernement du Québec a récolté 49,3 M \$** sous forme de taxes et impôts (revenus fiscaux); quant au **gouvernement fédéral, il obtient 17,3 M \$** avec un investissement de **9,7 M \$**.
- Une majorité des revenus des événements proviennent de sources privées (**29 %**) et autonomes (**42 %**), les subventions des différents paliers de gouvernement comptent pour un peu moins de **17 %** des revenus totaux.
- L'activité de ces dix-sept événements participe à la création ou au maintien de **4 606** emplois (équivalent temps plein).

La tenue des événements majeurs internationaux : une raison de se déplacer au Québec ou d'y venir

- Pas moins de **190 603** touristes sont venus de l'extérieur du Québec **principalement pour participer** à l'un des dix-sept événements de l'étude.
- 66 %** des visiteurs québécois se sont déplacés **surtout en raison de l'événement**.
- 54 %** des dépenses des visiteurs ont été générées par des visiteurs venant de l'extérieur du Québec. Ils ont dépensé en moyenne **778,34 \$** au cours de leur séjour, laissant ici **148,4 M \$** d'« argent neuf », dont près du quart dans les hôtels et environ le tiers dans les restaurants.

Les membres actifs du RÉMI qui ont participé à l'étude agrégée : le Carnaval de Québec, la Coupe Rogers présentée par Banque Nationale, le Festival d'été de Québec, le Festival International de Jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire, le Festival de Lanaudière, le Festival Mode et Design Montréal, le Festival Montréal en Lumière, le Festival Western de St-Tite, Fierté Montréal, les Francos de Montréal, Igloofest, L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, L'International des Feux Loto-Québec, OSHEAGA — Festival Musique et Arts, les Grands Feux Loto-Québec et les Régates de Valleyfield.

La rapport complet est disponible sur le site internet du RÉMI

